



ADP - VILLES EN DEVELOPPEMENT
ASSOCIATION DE PROFESSIONNELS

Rapport financier

Année budgétaire 2006-2007

01 septembre 2006 – 31 août 2007

Pour l'année en cours, les comptes s'arrêtent au 31/08/2007.

Ils intègrent les cotisations versées au cours de l'été, mais pas les dépenses relatives à l'organisation de la journée du 07/09/2007 qui seront imputées sur l'année budgétaire 2007-2008 commençant au 1^{er} septembre 2007.

Le fait majeur par rapport à l'état des comptes est le fort accroissement du bénéfice cette année, qui s'ajoute à une provision en banque très confortable. Cela repose la question (déjà abordée l'an dernier) d'une utilisation plus optimale de nos avoirs de façon à ne pas continuer à accumuler des « bénéfices » qui ne devraient pas être aussi élevés dans un organisme ayant notre statut et notre objet.

Vous trouverez en annexe un tableau récapitulatif des recettes et dépenses réalisées au cours de l'exercice qui se clôt, ainsi qu'une évolution de nos avoirs.

I – BILAN DES COTISATIONS ET DE L'EVOLUTION DU NOMBRE DE MEMBRES

L'association compte à ce jour 124 membres, dont 13 JP (membres JP payant un tarif réduit pendant les 2 premières années d'adhésion).

6 ou 7 adhésions sont en attente de validation au cours de cette AG, dont au moins 2 pour des jeunes professionnels.

Année	AG 2004	AG 2005	AG 2006	AG 2007
Nouveaux membres admis dans l'année	6	15	15	19
Dont Jeunes Pros	2	2	8	5
Total adhérents	95	103	112	124
Evolution / an	6%	8%	9%	11%
Dont Jeunes Pros	2	4	10	13
%	2%	4%	9%	10%

Par rapport à l'AG 2004, où Claude Jamati et moi-même avons pris nos fonctions, le nombre d'adhérents a augmenté de 31% (de 95 à 124 aujourd'hui), soit une progression annuelle dépassant 10% cette année.

L'évolution du nombre de jeunes professionnels connaît une progression similaire : 10% des membres sont aujourd'hui jeunes pros.

Le nombre important de candidats dont l'adhésion est étudiée à cette AG ouvre la voie à une année encore riche en adhésions.

1) Nouvelles adhésions et démissions

Durant l'année budgétaire 2007, 19 nouvelles adhésions ont été acceptées par le bureau, dont 5 pour des jeunes professionnels et plusieurs pour des membres appartenant à des institutions majeures de notre métier :

Seniors :

Aurélie	BARBIER
Michel	CHRETIEN
Jean-Marie	COUR
Pierre	COUTE
Christophe	DALIN
Sylvie	DEBOMY (WB)
Claude	DE MIRAS
Nils	DEVERNOIS (AFD)
Philippe	DI LORETO
Guillaume	JOSSE (AFD)
Pierre	LAYE (MAE)
Alain	MOREL (WB)
Jean-Loup	ROUYER
Isabelle	TYMINSKI

Jeunes professionnels :

Julien	ALLAIRE
Claire	GARNIER
Virginie	MAQUIN
Frédéric	MOUTON
Juliette	PARADIS

5 démissions volontaires ont été enregistrées au cours de l'année, essentiellement pour des raisons d'évolution professionnelle éloignant ces membres des préoccupations de l'AdP.

il s'agit de : Thierry de Comarmond (retraite), JP Dauxerre (DDE), J. Dupaigne (MinEquip), N. Joubert (ex trésorière, au Gabon) et M. Lachambre (RFH). Tous ces membres étaient à jour de leur cotisation et leur départ n'apporte donc aucun manque à gagner.

2) Cotisations et propositions de radiation

86 "années-cotisations" ont été recouvrées, soit exactement le même chiffre que l'an dernier (97 en 2005, 89 en 2004). Le montant ainsi encaissées est légèrement supérieur à l'an dernier : 6720 € (6520 € en 2006 et 7600 € en 2005), du fait du plus grand nombre de cotisations « senior ».

Ceci permet de reprendre une évolution à la hausse du taux de recouvrement des cotisations, en forte baisse l'an dernier après plusieurs années de tendance positive.

Ces cotisations représentent 75% des recettes de l'année (57% seulement en 2006, 71 en 2005 et 67% en 2004).

Année	AG 2002	AG 2003	AG 2004	AG 2005	AG 2006	AG 2007
Membres	90	89	95	103	112	124
A jour année en cours	40	51	53	68	63	76
Taux	44%	57%	56%	66%	56%	61%

Toutefois, compte tenu du grand nombre d'adhésions au cours de l'année (et les adhésions sont validées à compter de la réception du chèque de la 1^{ère} cotisation), ceci signifie un certain relâchement dans les paiements des membres plus anciens.

L'ensemble des cotisations impayées au 30/08/2007 s'élève à 6360 €, dont 2800 pour les années antérieures à l'année en cours. Cela représente

- 27 membres en retard de l'année en cours (49 l'an dernier), dont 6 membres ayant moins de 2 ans d'ancienneté (dont 3 JP),
- 10 en retard pour l'année en cours et la précédente (montant dû 160 Euros)

Claude	BAEHREL	Helen	GRANT ROSS
Chloé	CAMPO de MONTAUZON	Eric	LAUBE
Philippe	COLUCCI	André	LEVY
Vincent	FOLLEA	Daniel	NIRO
Jean-Marie	GOUFAN	Fabrice	RICHY

- 10 pour 3 années (2005-2007, montant dû 240 Euros)

Nora	BENRABIA	Nezha	NHARI
Jean-Pierre	ELONG MBASSI	Stéphane	PLISSON
Georges	HARTER	Thierry	RIVOL
Jean-Philippe	LESTANG	Rémi	STOQUART
Jean Louis	MARGERIE	Nicolas	WIDMER
- 1 pour 4 années : Michel **SUDARSKIS**

Pour mémoire, 2 radiations avaient été prononcées l'an dernier : Laurent Henry et Jean-Pierre Bourhis.

La radiation de Michel Sudarskis (INTA), proposée l'an dernier, avait été ajournée de façon à essayer de ramener ce membre à l'AdP. Toutefois, aucun signe de vie de sa part, 4 années de non cotisation (dont celle en cours) : sa radiation est à nouveau proposée.

Pour les autres adhérents ayant 3 années d'impayés, leur radiation est proposée au cas par cas en fonction des nouvelles que d'autres membres pourraient nous donner :

- certains ne répondent plus à l'adresse email disponible : tout membre pouvant tâcher de reprendre contact avec eux sera bienvenu (Benrabia, Margerie).
- Certains sont curieusement en contact avec l'association, mais ne donnent pas suite aux relances de cotisations (Widmer, Nhari, Plisson).

Tous les membres concernés sont remerciés d'avance de bien vouloir régulariser leur situation et, dans la mesure du possible, acquitter leur(s) cotisation(s) à l'AG ou au moment des appels à cotisation qui leur sont régulièrement adressés.

Un premier appel à cotisations a été fait dans le CR de l'AG, un second avec l'envoi des reçus fiscaux début 2007 (y compris à ceux qui ne recevaient pas de reçus fiscaux faute de règlements), un autre au printemps et un dernier fin juin 2007.

3) Problème de la non concordance des années budgétaire / fiscale

Le fait que notre année budgétaire est d'AG à AG, et ne correspond pas à l'année fiscale, est source de quelques complications : un adhérent ayant payé en 2006 reçoit son reçu fiscal en février 2007. Et certains considèrent qu'ils ont payé leur cotisation 2006, alors que leur règlement valait pour l'année 2005-2006, et non pour l'année 2006-2007 pour laquelle je les relance.

Quelques « réclamations » ont nécessité de remonter dans les archives pour un récapitulatif devenant parfois peu clair lorsque plusieurs cotisations étaient réclamées.

Ceci est d'autant plus compliqué pour des membres résidant à l'étranger pour lesquels l'envoi d'un chèque n'est pas évident, et la solution d'un virement bancaire, éventuellement coûteuse, pour l'adhérent voire pour l'association (frais).

Il est donc proposé d'aligner l'année budgétaire sur l'année fiscale, du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Ceci simplifierait la gestion des cotisations, tant pour l'association que pour les adhérents.

Cela conduirait à continuer à collecter les cotisations 2007 jusqu'à la fin de l'année, à refaire un point des cotisations à cette date et à reprendre, pour tous, l'année 2008 comme une année pleine.

L'inconvénient serait alors la gestion de la comptabilité, si elle est maintenue d'AG à AG avec tenue de l'AG en septembre, la veille de la Journée. Il paraît en effet difficile de présenter, à cette AG, un bilan des cotisations sur une demi-année tout en continuant à présenter le reste des comptes sur la période septembre-août.

II – BILAN FINANCIER DES EVENEMENTS DE L'ANNEE

1) Journée d'étude 1^{er} septembre 2006

Le bilan de la journée d'étude de 2006 est le suivant :

☞ Recettes (participation aux frais pour un déjeuner sur place) :	1100,00 €
☞ Dépenses (stagiaire, traiteur, salle, frais intervenants...) :	3882,70 €
Soit un Solde déficitaire de	- 2782,70
12% des recettes annuelles	
59% des dépenses.	

Le déficit est un peu supérieur à celui de la précédente journée (-2240 Euros).

Malgré la salle prêtée gracieusement à l'ENSMP, la participation a été moins importante que l'année d'avant et les inscriptions tardives. Cela a conduit à surévaluer quelque peu la commande au traiteur, alors que les inscriptions sur place n'ont pas été aussi nombreuses qu'espéré pour combler l'écart entre la commande et le nombre de présents.

A quelques jours de la prochaine journée, la situation se présente sous le même jour, avec un risque de sur- ou sous-estimer la commande au traiteur du fait du nombre d'inscriptions effectives et d'un potentiel d'inscriptions de dernier moment important.

2) Dîner début 6 mars 2007, Paris

Le bilan du dîner débat est le suivant :

☞ Recettes (participation aux frais) :	1120,00 €
☞ Dépenses (repas) :	1443,80 €
Soit un solde déficitaire de :	-323,80 €
13% des recettes annuelles	
22% des dépenses.	

Quasi équilibré l'an dernier dans sa version parisienne, le dîner de l'hiver est cette année (et plutôt à l'habitude) déficitaire. Outre les 2 intervenants, 4 étudiants ont été invités et ont rédigé le CR de la soirée.

3) Divers

La cotisation à l'ISTED a été augmentée de 20%, de 800 à 1000 Euros.

L'association s'est dotée d'un dictaphone numérique en vue de la Journée et des suivantes, pour éviter les ennuis liés à la location de matériel d'enregistrement (ou l'utilisation risquée du matériel existant).

Contrairement à diverses discussions au cours de l'année, le développement du site Internet n'a pas encore donné lieu à des dépenses spécifiques, et les frais de fonctionnement du bureau correspondent uniquement à un peu de papeterie et aux timbres nécessaires, en particulier, à l'envoi des reçus fiscaux.

Ces dépenses correspondant à 20% des dépenses totales de l'association.

4) Bilan global

L'exercice se clôt sur un **solde bénéficiaire de 2357 Euros, en hausse de 270% par rapport à celui de 2006.**

En plus des SICAV que possède l'association (plus de 5000 Euros), nous disposons d'un solde positif à la banque s'élevant à plus de 17000 Euros.

Cette situation serait extrêmement satisfaisante si nous étions une petite entreprise. Mais nous sommes une association, et bien que n'étant pas soumis à des taxations fiscales, donc sans réelle menace de contrôle, il n'est pas normal d'accumuler de tels avoirs.

L'augmentation des adhésions, qui se poursuit à un rythme important, devrait donner lieu à des dépenses plus importantes.

Nous avons déjà discuté à plusieurs reprises de la façon d'optimiser le fonctionnement de l'association, qu'il s'agisse du site ou de la publication des Actes notamment.

Mais dans les faits, une politique de dépense reste à mettre en place.

III – FONCTIONNEMENT DU POSTE DE TRESORIER ET GESTION DES DECISIONS RELATIVES AUX FINANCES DE L'ASSOCIATION

Comme je l'avais souhaité l'an dernier suite à l'intensification de mon activité professionnelle, induisant la relative diminution de ma disponibilité, nous sommes en train de mettre en place une formule en binôme pour assurer le meilleur fonctionnement possible du poste de trésorier.

Aurélié JEHANNO, que je remercie vivement pour cela, a accepté dans un premier temps de prendre en charge le suivi des inscriptions pour la Journée de cette année, pendant que je continuais à assurer la liaison avec le traiteur et que Françoise REYNAUD, Claude JAMATI et les organisateurs de la Journée coordonnaient la communication sur la journée.

Pour officialiser ce fonctionnement et faciliter les paiements et dépôts éventuels à la banque, un second chéquier a été demandé et Aurélié dotée de la procuration de signature sur le compte bancaire.

Ceci devrait permettre à l'avenir de répartir la charge du poste entre la gestion des événements et celle du suivi des cotisations, en tenant compte des disponibilités de chacun.

Un autre point important et lié à la gestion de nos avoirs bancaires est la réflexion à avoir sur la possibilité d'embaucher ou de sous-traiter pour des tâches ponctuelles.

Sans que notre assise financière nous permette d'envisager d'avoir une personne rémunérée régulièrement, nous avons largement les fonds pour financer une prestation, ou un mois ou deux de salaire lorsqu'une tâche à réaliser le justifie.

C'est par exemple le cas pour le travail de synthèse des Actes qui vient d'être engagé, par un ancien étudiant. Ce sera sans doute le cas pour la traduction de ces synthèses.

Trouver une personne correspondant aux qualifications nécessaires n'est pas toujours aisé. Diffuser une annonce pour un travail dûment rémunéré, via les canaux existants, devrait permettre de trouver plus facilement la personne compétente, motivée par une rémunération correcte et dans un cadre légal.

Lorsque le besoin s'en fait sentir, il me paraît important d'en discuter en bureau, de choisir la forme contractuelle adaptée et de définir un budget. Un CDD ou une prestation d'un mois de travail de 2000 Euros nets nous coûtant environ 4500 Euros, il est tout à fait possible d'envisager un tel recours de temps en temps, en équilibrant bien sûr avec d'autres dépenses à engager, et à décider ensemble sans attendre la dernière minute ou les périodes de congés, de façon à ce que tous les membres concernés puissent contribuer à cette décision.

Fait à Paris, le 02/09/2007

La Trésorière,

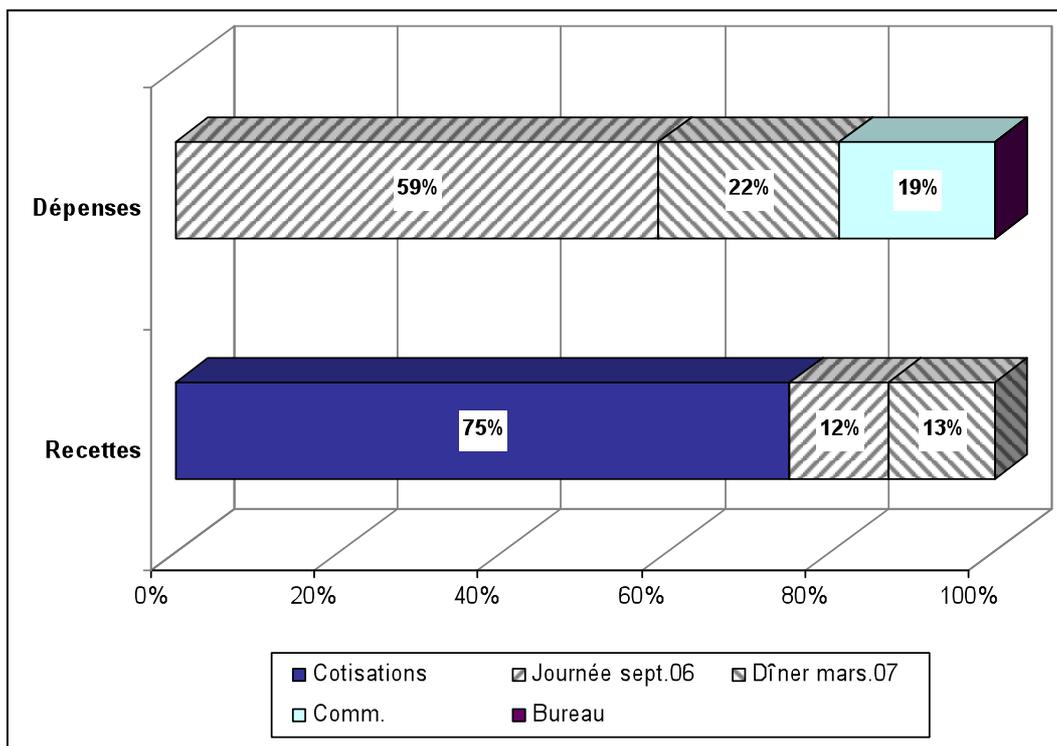
Véronique VERDEIL

ANNEXES

Bilan de l'exercice 2007 (sept. 06 – août 07)

ITEM			RECETTES	DEPENSES	BILAN	07/06	06/05
	Unité	Prix unitaire					
1. Cotisations (versées du 31/08/06 au 30/08/07)							
Année 2005	1	80,00	80,00				
Année 2005 (JP)	0	40,00	0,00				
Année 2006	16	80,00	1 280,00				
Année 2006 (JP)	0	40,00	0,00				
Année 2007	61	80,00	4 880,00				
Année 2007 (JP)	10	40,00	400,00				
Année 2008	1	80,00	80,00				
Total recettes	89		6 720,00				
Solde			75%		6 720,00	1,03	0,86
2. Journée AdP 2006							
52 participants payants / 68 présents							
AdP et étudiant	35	15,00	525,00				
Autres	1	15,00	15,00				
Autres	16	40,00	640,00				
Virement non encaissé (2 x UTC)			-80,00				
Traiteur				2 099,50			
Chèque cadeau FNAC - Accueil				75,00			
Indemnité stagiaire 1 + carte orange				650,00			
Indemnité stagiaire 2 (Actes Journée)				908,60			
Frais intervenant				110,00			
Location matériel enregistrement				29,00			
Achat cassettes				10,60			
Total recettes			1 100,00				
Total dépenses				3 882,70			
Solde			12%	59%	-2 782,70	1,24	0,67
3. Dîner-débat mars 2007 Paris							
Nb inscrits payants / 34 présents	28	40,00	1 120,00				
Restaurant Bar Romain - menus	34	30,00		1 020,00			
Restaurant Bar Romain - suppl.boissons	34	10,00		340,00			
Frais intervenant				83,80			
Total recettes			1 120,00				
Total dépenses				1 443,80			
Solde			13%	22%	-323,80	6,48	-0,38
4. Communication-participation							
Cotisation ISTED				1 000,00			
Renouvellement domaine adp.asso.fr				53,70			
Achat dictaphone numérique				179,01			
Total dépenses				1 232,71			
Solde				19%	-1232,71	0,00	1,17
5. Fonctionnement bureau							
Papeterie				9,88			
Frais de poste (VV)				43,38			
Total dépenses				53,26			
Solde				1%	-53,26	0,03	19,26
TOTAL en Euros			8 940,00	6 612,47			
SOLDE					2 327,53 €	2,69	0,25
Solde banque au 30/08/07 :					17 850,26	1,22	1,04
Ce chiffre ne prend pas en compte les frais engagés pour la préparation de la Journée.							
Liquidités en caisse					32,00		
SOLDE DISPONIBLE					17 882,26 €	1,21	1,01

Répartition des recettes et dépenses pour l'exercice 2007 (sept. 06 – août 07)



Evolution de l'assise financière de l'association depuis 2000

